

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00202 Numéro SIREN : 344 095 500 Nom ou dénomination : A.L.G.
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2023 sous le numéro de dépôt 10421

Désignation de l'entreprise : ALG SARL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise 32 DU CHEMIN DE FER

77400 LAGNY SUR MARNE

Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 34409550000031

Néant ☐ *

		Exercice N, clos le : 31/12/2022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A

REÇU LE
14 SEP. 2023
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ALG SARL		Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 623)	DA 7 623
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG
	Report à nouveau	DH 1 027
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 75
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 9 487
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX
	Dettes fiscales et sociales	DY 1 800
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 84 779
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV)	EC 86 579
	Écart de conversion passif * (V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 96 066
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 86 579
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ALG SARL		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportation et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * Services *	FD		FE		FF		
		FG	19 000	FH		FI	19 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	19 000	FK		FL	19 000	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	19 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	17 827
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	306
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *				GA	
			- dotations aux provisions *				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	18 133
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	867	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	792
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	792	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	- 792	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	75	

Désignation de l'entreprise : ALG SARL		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	19 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	18 925	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)		HN	75	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) - Dont	produits de locations immobilières	HY	
		Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) - Dont	Crédit-bail mobilier *	HP	
		Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotis. sociales obligatoires hors CSG/RDS A5)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisation complémentaires personnelles	Facultative A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

*copies certifiées
conformes à l'original
3 pages*

A. L. G.

Sarl au capital de 7.623 €
Siège Social : 32 Rue du chemin de fer
77400 LAGNY SUR MARNE
Siret 344 095 500 00023

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 24 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-quatre juin,
A onze heures trente,

Les associés de la Société A.L.G Sarl au capital de 7.623 € divisé en 500 parts
se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au domicile du gérant, sur
convocation verbale du gérant.

Sont présents :

- Mr Gérard ANTOINE associé porteur de 225 parts
- Mme Maryse JEAN associée porteuse de 225 parts

L'Assemblée réunissant l'ensemble des associés représentant la majorité du capital
social peut valablement délibérer.

Madame Maryse JEAN en sa qualité de Gérante préside l'Assemblée et ouvre la
séance.

La Présidente dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à la disposition de ses
membres :

- les statuts de la Société,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2022 ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos à cette date,
- le texte des résolutions qui seront soumises au vote des associés.

Elle rappelle que les renseignements et documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des associés qui ont pu en prendre communication ou en recevoir copie dans les conditions et délais prévus à cet effet.

L'Assemblée Générale donne acte de ces déclarations à sa Présidente.

Puis, elle expose que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- affectation du résultat,

Après quoi, la Présidente donne lecture des rapports de la gérance. Cette lecture terminée, la Présidente se déclare prête à répondre aux questions des associés.

La Présidente explique que durant l'année 2022, des prestations ont été réalisées, ce qui a entraîné un chiffre d'affaires de 19000 €, ce qui a dégagé un profit de 75€.

La Présidente propose à l'Assemblée que ce profit soit porté en report à nouveau.

Diverses observations sont échangées à la suite desquelles il est passé au vote des résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils font apparaître un total de bilan de 96.066 € et un profit de 75 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus à la Gérante pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un profit de 75 € au compte report à nouveau.

Après cette affectation, le solde du compte report à nouveau s'élèvera à 1102 € créditeur.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tout pouvoir au porteur d'un original ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales prévues par la loi.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures.

La Gérance



A. L. G.

Sarl au capital de 7.623 €
Siège Social : 32 Rue du chemin de fer
77400 LAGNY SUR MARNE
Siret 344 095 500 00023

*copie certifiée
conforme à l'original*

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 24 JUIN 2023

Chers Associés,

Au cours de l'exercice qui a été clos le 31 décembre 2022, nous vous précisons que nous n'avons pas conclues de conventions réglementées.

Cette année 2022, nous avons facturé des prestations, notre chiffre d'affaires est de 19000 € et nous avons dégagé un profit de 75 €.

Nous espérons que ces précisions vous permettront d'adopter la résolution que nous allons soumettre à votre approbation.

La Gérance

